

**Département des Pyrénées-Orientales**  
**Arrondissement de Prades**  
**EXTRAIT**  
**du registre des délibérations du Conseil**  
**de la Communauté de Communes Pyrénées catalanes**  
**Séance du Lundi 9 avril 2018**

**Membres en exercice : 36**

**Membres ayant pris part à la délibération (32) :** Jean Pierre INGLES, Pierre RIU, Michel GARCIA, Michel POUDADE, Jean Louis DEMELIN, Antoine TAHOCES, Jean Pierre ABEL, Philippe LOOS, Jean Louis LACUBE, Jean Luc CARRERE, Jean Louis SARDA, Michel SARRAN, Pascal TISSANDIER, Martine PIERA, Frédéric BES, Jean Luc SEGUY, Michel SANTANACH, Alain BOUSQUET, Jean Pierre ASTRUCH, Joëlle CORDELETTE, Jean Luc MOLINIER, Jacky COLL, Stéphane GAUMOND, Yves DOURLIACH (procuration à Antoine Tahoces), Marie Jeanne RIVOT (procuration à Jean Louis DEMELIN), Gorges VICENS (procuration à Michel Garcia), Françoise MARTIN (procuration à Jean Pierre Abel), Michel RIFF (procuration à Martine Piera), Lilian OLIVE (procuration Michel Poudade), Carole BRETON (procuration à Pascal Tissandier), Katell MATET (procuration à Jean Luc Carrere), Daniel GOMES (procuration à Philippe Loos)

**Membres n'ayant pas pris à la délibération :**

**Autres présents :** Michel Batllo, Jean Philippe Bonaure, Mathieu Altadill, Esther Moquet, Brigitte Pouvreau

**Date de convocation : 30 mars 2018**

**Secrétaire de séance : Michel Garcia**

**Objet : Marché fournitures et pose de signalétique : pistes cyclo touristiques**

Le Lundi 9 avril 2018 à dix-sept heures, le Conseil de la Communauté de Communes Pyrénées catalanes, dûment convoqué, s'est réuni à la Communauté de communes, sous la Présidence de M. Jean-Louis DEMELIN. Le nombre étant suffisant pour délibérer valablement, le Président déclare la séance ouverte.

Le Président demande, au conseil communautaire, l'autorisation de la présentation de cette question diverses. Le conseil communautaire lui accorde à l'unanimité.

Le Président rappelle que la Communauté de communes travaille à la mise en place de boucles cyclo touristiques en partenariat avec le CD66 et le PNR qui a associé différents socio professionnels.

Le projet des boucles cyclo touristiques a été approuvé par délibération du 14 novembre 2016. Des subventions à hauteur de 24 665.82 € ont été accordées (commissariat de Massif – FNADT ; CD66).

Le montant estimatif de l'opération est de 35 000 € à 40 000 € HT pour :

- fourniture et pose de signalétique
- fourniture et pose de parc de stationnement à vélos

La consultation d'opérateurs économiques sera passée en procédure adaptée.

Le Président propose que le Conseil communautaire valide le lancement de la consultation et que le Conseil communautaire l'autorise à signer tout document pour l'attribution du marché, après avis de la commission MAPA.

**OUÏ CET EXPOSE, ET APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE A L'UNANIMITE :**

- d'autoriser le lancement de la consultation
- d'autoriser le Président à signer tout document pour l'attribution du marché après avis de la commission MAPA

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme

La Llagonne, le lundi 9 avril 2018

**Délibération envoyée en préfecture le 10 avril 2018**  
**Accusé de réception le 10 avril 2018**

Jean Louis DEMELIN  
Président

